

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DeLaval Chlorine Free Detergent CFD100

EU2140

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 453/2010)

Date de préparation 08-juil.-2014

Date de révision :
26-sept.-2017

Numéro de révision: 0.2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit DeLaval Chlorine Free Detergent CFD100
Contient Hydroxyde de sodium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agents de nettoyage, alcalins
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V. Industriepark-Drongen 10 9031 Gent Belgium	France: DeLaval snc Omega Parc Bat. 5 3 Bd Jean Moulin - CS40504 78997 Elancourt France
Tel. +32 9 280 91 21 Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002
	Belgique/Luxembourg: DeLaval N.V. Industriepark-Drongen 10 9031 Gent Belgium Tel. +32 9 280 91 21
	Suisse: DeLaval AG Munchrutistrasse 2 6210 Sursee Switzerland Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg:
+352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1. Sous-catégorie A (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Dangers physiques	Corrosif pour les métaux. (H290)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008

Hazard Pictogram(s)



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H290 - Peut être corrosif pour les métaux

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise
P501 - Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales

Contient

Hydroxyde de sodium

2.3. Autres dangers

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	EC No	CAS No	% en poids	Classification CLP	Numéro d'enregistrement REACH
Hydroxyde de sodium	215-185-5	1310-73-2	10 - 20	Skin Corr. 1A (H314)	01-2119457892-27
Alanine, N,N-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	423-270-5	164462-16-2	10 - 20	Corr. met. (H290)	01-0000016977-53

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Aucun(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection individuelle.
--	--

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section 12 pour plus d'informations
Équipement de protection individuel, voir section 8
SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation	Mettre en place une ventilation adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage	Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart des
-----------------	--

Classe de stockage (Allemagne) métaux. Corrosif pour les métaux.
8A Combustible corrosive substances

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition Sans objet
Autres lignes directrices Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Eu	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		STEL: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³	
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Hydroxyde de sodium 1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m ³		STEL: 2 mg/m ³ Ceiling: 2 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	STEL: 4 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³ TWA: 2 mg/m ³	STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.5 mg/m ³	Ceiling: 2 mg/m ³	STEL: 2 mg/m ³
Nom chimique	Suède	Bulgary	Estonie	Hongrie	Croatia
Hydroxyde de sodium 1310-73-2				AK-érték: 2 mg/m ³	

Niveau dérivé sans effet (DNEL)
Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible
Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains
Protection respiratoire

lunettes de sécurité avec protections latérales.
Vêtements à manches longues.
Gants de protection
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Aucune information disponible.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique Liquide
Aspect Jaune clair
Odeur Aucune information disponible
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété

pH 12.6
Point/intervalle de fusion Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible
point d'éclair Aucune donnée disponible
Pression de vapeur Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible
Température de décomposition Aucune donnée disponible
Viscosité 28 cP

Valeurs

Propriétés explosives Sans objet

Propriétés comburantes Sans objet

9.2. Autres informations

Densité 1.27 g/ml

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses aucun dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Pas de matières à signaler spécialement

10.6. Produits de décomposition dangereux

aucun dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation

Aucune information disponible.

contact oculaire

Corrosif pour les yeux et peut provoquer des lésions sévères, y compris la cécité.

Contact avec la peau

Provoque des brûlures cutanées.

Ingestion

En cas d'ingestion, provoque des brûlures de l'appareil digestif supérieur et des voies respiratoires.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Hydroxyde de sodium		= 1350 mg/kg (Rabbit)	

irritation

Aucune information disponible.

Corrosivité

Corrosif.

Sensibilisation

Aucune information disponible.

Effets mutagènes

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Effets cancérogènes

Aucun(e) connu(e).

Effets sur la reproduction

Aucun(e) connu(e)

Effets sur le développement

Aucun(e) connu(e)

STOT - exposition unique

Aucune information disponible

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Microtox	Daphnie
Hydroxyde de sodium		45.4: 96 h Oncorhynchus		

		mykiss mg/L LC50 static		
--	--	----------------------------	--	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets indésirables

Aucun(e) connu(e).

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

14.1 N° ONU	1719
14.2 Nom d'expédition	1719 - Liquide alcalin caustique, n.s.a (Hydroxyde de sodium)
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

ADR/RID

14.1 N° ONU	1719
14.2 Nom d'expédition	1719 - Liquide alcalin caustique, n.s.a (Hydroxyde de sodium)
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	1719
14.2 Nom d'expédition	1719 - Liquide alcalin caustique, n.s.a (Hydroxyde de sodium)
14.3 Classe de danger	8
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Aucune information disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

WGK Classification Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 1 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg.453/2010 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Dir. 2000/39/CE

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

*Légende***EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS**Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3**

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H290 - Peut être corrosif pour les métaux

Principales références de la littérature et sources de donnéeswww.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 08-juil.-2014

Date de révision : 26-sept.-2017

Numéro de révision: 0.2

Remarque sur la révision

Motif de la révision Update Section: 2 (ATP 8 - CLP)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité